## Projet «Marchons vers l'école» - Demande de subventions

*Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur :* Le projet «Marchons vers l'école» s'inscrit dans les actions Agenda 21 et Sécurité Routière visant le public scolaire et les parents d'élèves. Ses objectifs consistent à mobiliser les parents pour apprendre à l'enfant à repérer les dangers de la rue et intégrer les règles de la circulation routière.

Il est également destiné à lui faire prendre conscience de la pollution générée par l'automobile et à susciter la découverte du quartier et de son environnement.

Soutenu par une campagne de communication, une manifestation théâtrale en partenariat avec divers organismes, ce projet est prévu sur 3 ans.

Son coût est estimé à 22 000 € dont une partie serait subventionnée par l'État et l'ADEME, respectivement à hauteur de 6 000 € et 7 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'organisation de ce projet,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires,
- inscrire les subventions attendues par décisions modificatives au budget de l'exercice courant dès réception des modifications attributives en recettes au chapitre 74.822.74718/7478. 90035.35000 et les réaffecter en dépenses au chapitre 011.822.6238.90035.35000
- **«M. LE MAIRE :** C'est une exposition dont on aura l'occasion de reparler qui, elle aussi, sera aussi très pédagogique qui s'appelle «Marchons vers l'école». Cela dit, c'est vrai que celle dont tu viens de parler est remarquable».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.